

ALETHEIA

Lettre d'informations religieuses

“La vérité vous rendra libres” (Jean, 8, 32)

IIIe année - n° 27

2 avril 2002

Rédacteur : Yves Chiron

Cette lettre d'informations n'entend pas se substituer aux revues de formation doctrinale et intellectuelle existantes ni aux revues d'informations religieuses. Non périodique, elle contient des nouvelles, des analyses, des commentaires qui ne trouveraient pas forcément leur place dans les publications auxquelles je collabore. Ces nouvelles, analyses et commentaires n'entendent proposer aucune doctrine ou position religieuse qui me soit propre. Il s'agit simplement de servir la vérité dans la fidélité à l'enseignement traditionnel de l'Eglise. De format modeste, cette lettre d'informations, sans exclusive, est adressée gratuitement à un certain nombre d'amis, de correspondants, de revues et à tous ceux qui en font la demande. Son envoi n'est pas soumis à abonnement. Libre au lecteur de contribuer, comme il le souhaite, aux frais d'impression et de diffusion.

Y.C., 16 rue du Berry, F - 36250 NIHERNE

- **Le “silence” de Pie XII (suite)**
 - **La “thèse” du père Murray**
 - **Le bienheureux Orione et le modernisme**
-

Le “silence” de Pie XII (suite)

Aux publications sur Pie XII déjà citées dans le précédent numéro d'*Alètheia*, on en ajoutera trois autres qui viennent de paraître et vont à rebours de la campagne régulièrement réactivée contre le prétendu “silence” du Souverain Pontife face à l'extermination des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale :

. Andrea Tornielli, vaticaniste au journal italien *Il Giornale*, publie *Pio XII. Il Papa degli ebrei* (Edizioni Piemme, Via del Carmine 5, I-15033 Casale Monferrato, 400 pages, 19,63 euros). L'ouvrage, paru avant la sortie du film *Amen* qui a relancé la polémique, montre, avec une ample documentation, quelle fut la position constante de Pie XII face au national-socialisme, et ce dès l'époque où il était encore nonce apostolique en Allemagne. Andrea Tornielli expose ensuite, en se référant à la documentation actuellement disponible, quelle fut l'action de Pie XII et de la hiérarchie ecclésiastique en Europe pour essayer de sauver les Juifs persécutés par les nationaux-socialistes.

. Après Alexis Curvers qui, en 1964, avait pris la défense de *Pie XII, le pape outragé* (éditions Robert Laffont, réédition augmentée en 1988 aux éditions Dominique Martin Morin, 53290 Bouère), Paul Rassinier avait publié, en 1965, *L'Opération “Vicaire”*, aux éditions de La Table Ronde. Ce livre fait l'objet d'une réédition hors commerce (130 pages grand format, 16 euros port compris, à commander à Pierre Guillaume, B.P. 98, 75223 Paris cedex 05).

Paul Rassinier, professeur d'histoire, actif dans la Résistance et interné dans les camp de Buchenwald et de Dora, puis député, militant socialiste et pacifiste, examinait, dans cette perspective, “ Le rôle de Pie XII devant l'histoire ”.

Sans méconnaître les réponses à donner à ceux qui accusent Pie XII de s'être “ tu ” - et il en rappelait un certain nombre -, Paul Rassinier s'intéressait principalement à “ la théorie de la Paix ” de Pie XII. Selon lui, c'est parce que Pie XII a tenté d'empêcher la guerre puis a essayé de l'arrêter, à plusieurs moments, que certains s'acharnent contre lui.

Rassinier estimait qu'Alexis Curvers, et Dom Claude-Jean Nesmy auteur de *Pour ou contre “ Le vicaire ”* (Desclée de Brouwer), sont “ passés à côté du vrai problème historique ” mais que leurs livres n'en constituent

pas moins “ deux remarquables plaidoyers philosophiques ” auxquels il renvoyait le lecteur. Je dirai plutôt que la problématique à laquelle s’attachaient Curvers et Nesmy était la principale en cause : Pie XII a-t-il défendu les Juifs pendant la guerre ? Celle développée par Rassinier est connexe.

. Le rabbin David Dalin, historien américain, avait publié, le 26 février 2001, dans *The Weekly Standard Magazine*, un long article consacré à “ Pie XII et les juifs ”. Cette étude a été traduite par *la Documentation Catholique* (3 rue Bayard, 75008 Paris, n° 2266, 17 mars 2002, p. 289-296, le numéro : 4,12 euros).

Le rabbin Dalin passe d’abord en revue 9 ouvrages, la plupart américains ou anglais, qui ont paru ces dernières années et qui sont consacrés à l’attitude de Pie XII pendant la Seconde Guerre mondiale. Faisant référence aussi à d’autres sources, le rabbin Dalin rappelle ensuite, en six points, comment Pie XII, avant d’accéder au Souverain Pontificat, “ a toujours été très critique envers le nazisme ”. Puis, en cinq points, il rappelle les actions et interventions de Pie XII en faveur des Juifs pendant la guerre. Il s’interroge aussi sur le sort des Juifs d’Italie. Enfin, il livre cinq témoignages de personnalités israéliennes qui, entre 1940 et 1945, ont estimé que “ Pie XII est le plus fervent opposant aux thèses hitlériennes ”.

Un excellent article de synthèse qui se conclut par ce jugement : “ Pie XII fut véritablement et profondément un Juste parmi les Nations. ”

• • •

A propos de la “ thèse ” du père Murray

Régulièrement, dans des publications de la Fraternité Saint-Pie X, mais ailleurs aussi, il est fait référence à une “ thèse en droit canonique ”, soutenue à Rome en 1995, par un prêtre du diocèse de New-York, Gerald E. Murray, et qui montrerait “ l’ inanité de l’accusation de schisme ” portée contre Mgr Lefebvre suite à la consécration de quatre évêques en 1988, acte qui lui a valu d’être excommunié.

Sans me prononcer en aucune manière sur cette excommunication et sa validité canonique, il faut néanmoins remarquer et préciser :

- la “ thèse en droit canonique ” n’est pas une. En 1995, le père Murray n’a pas soutenu une thèse de doctorat mais un mémoire de licence de droit canonique, qui compte 73 pages, en anglais. Une licence en droit canonique n’est pas un doctorat en droit canonique. Ce n’est pas rien mais ce n’est pas du même niveau.

- qui, en France, a lu ce travail universitaire ? On en parle de seconde main, à partir de citations faites par autrui, en l’occurrence la revue américaine *The Latin Mass*. Il est vrai que ce mémoire est resté inédit, mais il n’est pas impossible de se le procurer. Si le père Murray concluait effectivement : “ The examination of the circumstances in which Archbishop Lefebvre performed the episcopal consecrations in the light of canons 1321, 1323 and 1324 raises at the very least a significant doubt, if not a reasonably held certainty, against the validity of the declaration of excommunication pronounced by the Congregation for Bishops ” (p. 71) ; il estimait aussi que l’argument de *nécessité* mis en avant par Mgr Lefebvre était “ objectively groundless ” (p. 67).

- enfin, quand on fait référence à la “ thèse ” du père Murray, il faut faire référence aussi à la rétractation que le même auteur a fait des conclusions de son mémoire de licence. Cette rétractation est parue dès 1996 dans la revue *The Latin Mass* et elle a été traduite et publiée en français par la revue *Sedes Sapientiae* (53340 Chéméré-le-Roi, n° 59, printemps 1997, p. 41-46). Il écrivait notamment : “ Un canoniste m’a fait remarquer que tout violateur d’une loi canonique essaie de justifier ses actions en se fondant sur la nécessité. Mais, pour qu’un tel appel ait valeur au regard de la loi, il doit y avoir dans la réalité quelque fondement qui appuie la revendication de nécessité. De fait, si, pour un acte donné, il n’y a absolument aucune nécessité de violer la loi, alors il est illégitime de faire appel à une prétendue nécessité. (...) Dans mon mémoire, je niais l’existence d’une nécessité réelle de consacrer des évêques, étant donné l’offre du Pape - acceptée tout d’abord par Mgr Lefebvre - d’élever à l’épiscopat un des membres de sa fraternité. Toutefois, je pensais que Mgr Lefebvre pouvait légitimement en appeler au canon 1324, qui l’exemptait de l’excommunication, pour le motif qu’une estimation erronée sur l’état de nécessité lui permettait d’agir contre la loi. Maintenant, dans ce cas précis, je ne pense plus qu’un appel au canon 1324 tombe sous l’intention visée par la loi. ”

Que cette rétractation soit le résultat des réflexions d’un jeune licencié en droit canonique qui, honnêtement, a approfondi sa réflexion ou soit le résultat de sollicitations pressantes qui lui auraient été faites à Rome, où il étudiait encore en 1996, elle appartient désormais à l’histoire au même titre que son mémoire de licence.

...

Don Orione et le modernisme

Le bienheureux Luigi Orione (1872-1940) est bien connu pour son apostolat en faveur de la jeunesse et des pauvres et par la fondation d'une congrégation religieuse, la *Piccola Opera della Divina Provvidenza*, qui compte aujourd'hui plus de 200 maisons, dans le monde entier, et plus de 1.000 membres.

Le but fixé par Don Orione à sa congrégation était : “ Faire connaître et aimer Jésus-Christ, l'Eglise et le Pape ”. Un ouvrage collectif qui vient de paraître en Italie montre que, dans la tourmente du modernisme, le bienheureux Orione a été exactement fidèle à ce programme : *Don Orione negli anni del modernismo* ((Jaca Book, Via V. Gioberti 7, I-20123 Milan, 373 pages, 23 euros).

L'ouvrage comprend six parties. Après une présentation du modernisme et de l'antimodernisme durant le pontificat de saint Pie X, les rapports de Don Orione avec plusieurs des protagonistes de ce combat sont présentés par le père Flavio Peloso, postulateur de la cause du bienheureux Orione et responsable des archives de sa congrégation. Puis des chapitres particuliers sont consacrés aux relations entretenues par le bienheureux Orione avec trois figures éminentes du modernisme : le père Semeria, Ernesto Buonaiuti et Don Casciola. Enfin, 23 documents, dont certains sont inédits, sont publiés : lettres de Don Orione au cardinal Merry del Val et à divers correspondants, lettres adressées à Don Orione par le père Semeria, Buonaiuti et Don Casciola, d'autres documents encore.

De ces études et documents, il ressort que le bienheureux Orione combattit activement le modernisme : quand il était en Calabre, il mit en garde le Saint-Siège contre une association (*l'Associazione Nazionale del Mezzogiorno d'Italia*) dirigée par des modernistes milanais et qui représente, écrit-il, “ un grave péril pour l'Eglise ” (p. 76-77). Il y eut d'autres courriers adressés à la Secrétairerie d'Etat.

Son jugement historique sur le modernisme était sans ambiguïté : “ si le modernisme et le semi-modernisme continuent, cela conduira, plus ou moins tard, au protestantisme ou à un schisme dans l'Eglise qui sera le plus terrible que le monde ait jamais vu ” (lettre du 26 juin 1913, citée page 81).

Cet antimodernisme actif n'était pas un choix intellectuel, un engagement né d'une confrontation livresque avec le modernisme, mais le résultat d'un engagement spirituel profond : la défense de la Papauté comme centre de l'Eglise et la nécessaire soumission envers elle. Il a voulu, dès l'origine (1903), que les religieux de sa congrégation prêtent un quatrième vœu de “ fidélité spéciale au Pape. ”

Dans le même temps, don Orione a entretenu des liens d'amitié et de charité avec plusieurs figures éminentes du modernisme. Il le faisait avec le plein assentiment de Pie X. Comme en témoignera un des protagonistes, Tommaso Gallarati Scotti : “ en Don Orione, le Pape avait une pleine confiance lui laissant toute liberté dans ses rapports avec ces armes tourmentées ” (cité page 284). Il en sera de même sous le pontificat de Pie XI, le pape demandant expressément à Don Orione d'entrer en relations avec Buonaiuti, excommunié, pour, bien sûr, tenter de le ramener dans la communion de l'Eglise (page 228-229). Flavio Peloso cite des correspondances inédites entre les deux hommes qui montrent quelle confiance s'était établie entre eux dans les années 1930.

L'attitude du bienheureux Orione dans la crise moderniste est en consonance parfaite avec celle de saint Pie XI. Elles relèvent d'une même conception de l'Eglise, bien résumée par le père Flavio Peloso au terme de son étude : “ Elle est “*magistra*” inflexible jusqu'à la dureté dans la garde de la vérité qui lui a été confiée et, en même temps, elle est “*mater*” confiante qui n'abandonne pas ses propres fils à travers l'action de ses autres fils ” (p. 265).

Avis de gérance : Sans la générosité de certains lecteurs, *Alètheia*, qui paraît depuis près de trois ans, n'existerait plus. En effet, le principe de la gratuité de l'envoi a un revers : un nombre croissant de personnes s'y intéressent, d'autant plus que des publications, françaises ou étrangères, signalent son existence et son adresse.

Le fichier des lecteurs d'une publication de ce genre, indépendante, gratuite, solitaire et modeste de format comme de ton, ne peut s'accroître indéfiniment à l'aveugle. Ceux des lecteurs qui, depuis un an, n'ont pas manifesté leur souhait de continuer à recevoir *Alètheia*, seront rayés du fichier des envois avant le prochain numéro. Manifester son souhait de continuer à recevoir *Alètheia* ne signifie

pas forcément verser son obole - le principe de la gratuité est irréformable - ni encore moins manifester son accord avec tout ce qui s'y écrit.